

Groupe FRONT DE GAUCHE

Parti communiste Français, Parti de gauche,
Ensemble et République & Socialisme

**SEANCE PLENIERE DU CONSEIL REGIONAL
des 18 & 19 mai 2017**

Rapport n° CR 2017-108

**Valoriser le mérite et l'excellence.
Soutien à la maison d'éducation de la légion d'honneur de Saint-Denis**

MOTION DE RENVOI DE COMMISSION

Le rapport CR 2017-108 est renvoyé en commission.

Exposé des motifs

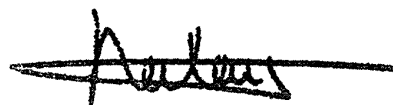
Dans la mesure où la maison de la Légion d'honneur de Saint-Denis est réservée aux seules filles, petites-filles et arrière-petites-filles des membres de l'ordre de la Légion d'honneur, des Médaillés militaires, des membres de l'ordre national du Mérite ainsi qu'aux filles et petites-filles de décorés étrangers de la Légion d'honneur, le groupe Front de gauche souhaite éviter tout conflit d'intérêt aux élu.e.s régionaux.ales décoré.e.s.

Nombre de conseillers.ères régionaux.ales disposent en effet au sein de leur famille de filles, petites filles ou arrières petites filles pouvant candidater et potentiellement être élèves de cet établissement.

Dès lors, avant délibération et vote, l'assemblée plénière doit pouvoir disposer de la liste complète des conseillers.ères régionaux.ales décorés afin que tout conflit d'intérêt soit évité. Ainsi serait appliqué un des principes de la « Charte pour une nouvelle éthique politique en Île-de-France » votée le 21 janvier 2016 (CR 15-16).

Par ailleurs, il nous paraît difficile d'évoquer cette école en la sortant de son contexte territorial. En effet, la ville de Saint-Denis cumule les inégalités sociales, économiques et scolaires. Celles-ci méritent une attention financière régionale bien plus importante et le soutien à un établissement d'Etat ultra-sélectif et non-mixte, avec comme objet de valoriser le seul mérite et la seule excellence, envoie un bien mauvais signal aux habitant.e.s de ce territoire.

Tel est le sens de cette motion de renvoi en commission



Céline MALAISE